

Qu'est-ce qu'un e-Portfolio ?

C'est un dossier qui présente les compétences de son auteur. Il y apporte des preuves de ce qu'il sait faire : photos de réalisations, attestations d'employeurs, comptes-rendus d'activités de stage, etc. C'est un travail personnel qui se construit et s'enrichit au fil du temps.

L'**e-portfolio** est un portefeuille de compétences qui est réalisé et accessible en utilisant l'informatique.

Comment voir un e-portfolio ?

Généralement c'est un site web public mais dont une partie peut rester privée et protégée par un mot de passe, pour des raisons de confidentialité, ou parce qu'elle contient des travaux non finalisés.

D'où vient ce concept ?

L'idée de portfolio vient des artistes. Ils avaient besoin de montrer leur travail : photographies, peintures, sculptures... Le CV n'était pas une forme adaptée. Le concept s'est popularisé dans les pays anglo-saxons et au Canada. Il a été repris sur internet par les développeurs et les graphistes, pour se faire connaître. C'est devenu le « e-portfolio » qui est maintenant mis en œuvre par des corps de métiers très différents.

Est-il réservé à certains métiers ?

La plupart des métiers produisent des résultats "matériels" visibles qui peuvent illustrer un portfolio. Un boulanger ou un charpentier peut constituer un dossier sur sa façon de pratiquer. Plus largement toutes les professions peuvent bénéficier d'un e-portfolio. Un animateur peut décrire ou filmer des animations qu'il met en place, un journaliste peut garder la trace de tous les articles qu'il a écrits. Le contenu n'est limité que par l'imagination de l'auteur.

L'e-portfolio va-t-il remplacer le CV ?

Le CV met en avant la formation et les expériences et assez peu les

compétences. Les points d'entrée sont en général : *formation, expérience, divers*. C'est une énumération qui présente un parcours sans rentrer dans les détails. Sa forme stéréotypée ne facilite pas toujours la distinction entre deux candidats.

Notre définition : « Ensemble de documents qui atteste, par son contenu et sa mise en forme, de compétences et aptitudes à réaliser certaines tâches. »

Le portfolio met en avant les compétences (ce que l'on sait faire, ce que l'on a

fait, où et quand). Les points d'entrée peuvent être les différentes activités dans lesquelles la personne excelle. La forme et la taille sont totalement libres, et dépendent intimement de qui le fait, et sur quoi. De plus, il n'est pas spécifique à un besoin momentané (souvent on fait un CV quand il faut trouver un emploi, alors que le portfolio se fait pendant l'emploi).

L'e-portfolio n'a pourtant pas vocation à remplacer complètement le CV dont le traitement est facile : on est habitué à lire l'information synthétique qu'il propose.

Tout le monde peut-il faire son portfolio ?

La principale difficulté est de savoir s'organiser. Faire un portfolio c'est rassembler des éléments et les mettre en forme. Une version informatisée (e-portfolio) nécessite des compétences en informatique qui sont souvent mobilisées pour des activités ludiques et qui peuvent donc l'être pour la création d'e-portfolios. Un accompagnement peut cependant être nécessaire notamment pour aider à l'expression des compétences et pour initier la démarche.

Plus d'information ?

Voir le centre de ressources sur la création de portfolios :

<http://iportfolio.fr>

N'hésitez pas à contacter le CRI - Greta du Velay.

tél 04.71.09.80.30

mél e-portfolio@velay.greta.fr

web <http://cri.velay.greta.fr>

L'e-portfolio est-il fiable ?

L'e-portfolio est avant tout un travail réalisé par un individu pour lui-même. C'est une démarche personnelle dont l'expression n'a pas de raison particulière d'être remise en cause. En outre la falsification d'un e-portfolio est plus difficile à réaliser que celle d'un CV.

Quel intérêt pour la personne ?

Faire son portfolio permet de réfléchir de façon sincère à ses expériences, à son vécu, à ses compétences. Cela permet de prendre conscience de ses possibilités. C'est aussi un travail créatif. Sur ordinateur, cela demande souvent d'utiliser plusieurs logiciels. Enfin c'est un moyen de garder une trace de ce que l'on fait et que l'on aurait tendance à oublier.

Quel intérêt pour les moins qualifiés ?

L'e-portfolio peut intégrer des activités de loisirs ou associatives parce que celles-ci prouvent aussi que l'on a certaines compétences. Il permet à la fois de mieux valoriser une faible expérience professionnelle (en mettant par exemple l'accent sur des stages) et de donner un sens à des loisirs ou à des passions. En soi, il est une réalisation concrète positive supplémentaire.

Quel intérêt pour le chef d'entreprise ?

Le recruteur a une approche plus complète de la personne et il peut voir des exemples de travaux réalisés. L'e-portfolio peut permettre de mieux connaître les candidats avant de les rencontrer. L'e-portfolio met en évidence des qualités nécessaires dans l'emploi comme l'organisation, la présentation, la curiosité et l'ouverture, le soin apporté à son travail. L'e-portfolio montre aussi que le candidat est capable d'utiliser les nouvelles technologies de manière constructive. Le jour d'un entretien le portfolio peut servir à guider ou enrichir la discussion.

